

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi
et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Mardi, jeudi et samedi
de 9h à 12h

02 97 66 82 08
mairie@colpo.fr
www.colpo.fr

 Commune de Colpo

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture :

Mardi de 16h30 à 19h
Mercredi de 10h à 12h30
et de 14h30 à 18h
Samedi de 10h à 12h30

02 97 66 33 46
mediatheque@colpo.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances : Gabriel QUÉLO,
15/02 - William GARGASSON, 27/02

Décès : Pierre THAILLET, 05/03

Mariages : -

FLASH INFO

AVRIL 2025



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants, le 27 février 2025 :

Taux d'imposition 2025 - Budget principal : approbation du Compte Financier Unique 2024 - Budget principal : affectation du résultat - Budget primitif 2025 - Ecole Notre Dame de Kerdroguen : autorisation à signer la convention de prise en charge des dépenses de fonctionnement des classes des écoles privées bénéficiant du régime du contrat d'association - Travaux d'extension : réhabilitation de la mairie de Colpo : proposition d'avenant n°3 pour le lot n°4 : Ossature bois / Charpente / Bardage bois - Demande de subvention pour le remplacement des menuiseries sur la façade nord de l'école publique - Demande de subvention pour la réalisation de travaux de rénovation au cimetière - Déménagement de la mairie de Colpo

Retrouvez le compte rendu des conseils municipaux sur le site internet de la commune, rubrique « Vie Municipale », ma Mairie / délibérations



ACTUALITÉS

FRELONS ASIATIQUES



Le piégeage des frelons asiatiques s'effectue d'avril à mi-mai et la destruction des nids de mi-mai à fin novembre. Les aides de la commune seront accordées sur des factures plafonnées, en fonction de la hauteur des nids : 50% sur le montant HT pour les nids situés entre 0 et 8 mètres puis 60% du montant HT pour les nids situés au-delà de 8m. N'oubliez pas de **solliciter le référent frelons de la commune avant l'intervention**, pour bénéficier de cette aide. En cas d'intervention difficile, une majoration sur devis pourra être proposée.

NOUVEAU COMMERCE : CREPERIE L'ATELIER BONAPARTE

Une crêperie ouvrira ses portes **mi-avril** au 5 rue Nationale : l'Atelier Bonaparte

CENTRE SMR KORN ER HOUËT

Suite au renouvellement de ses autorisations, le centre de soins médicaux et de réadaptation Korn Er Houët **intègre désormais la mention oncologie dans son activité.** Cette nouvelle autorisation, délivrée par l'ARS Bretagne en décembre 2024, est une **reconnaissance de l'expertise de l'ensemble des professionnels** investis depuis de nombreuses années dans le suivi des patients atteints de cancer.

FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

La troisième édition de « **Colpo fête le Second Empire** » se déroulera le **dimanche 6 juillet 2024**. Le programme détaillé des festivités sera communiqué prochainement. La veille, le **samedi 5 juillet** en soirée, vous retrouverez la traditionnelle **fête du bourg avec concert et feu d'artifice !**

FÊTE DES « 70 ANS »

Afin de pouvoir réunir **toutes les personnes nées en 1955** qui vivent sur la commune de Colpo et celles qui sont nées à Colpo mais vivent aujourd'hui ailleurs, merci de contacter Marie-Christine TUAL JEHANNO au 06 14 97 04 95. Réponse souhaitée avant fin avril.

POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES

Besoin d'un espace d'écoute, de parole, de conseils ? Le Point Accueil Ecoute Jeunes s'adresse : **aux jeunes de 12 à 25 ans**, souhaitant rencontrer rapidement un professionnel pour parler (mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, conduites à risques, relations amoureuses, questionnements) mais aussi **aux parents** qui s'interrogent sur leur rôle éducatif, sur l'adolescence... Le PAEJ vous accueille à Grand-Champ, le mardi de 16h à 18h, à la Maison des Services, 16 rue Camille Muffat. **L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.**

Contact : paej-paysdevannes@cap-avenir.org / 06 48 60 62 40

MÉDIATHÈQUE

NUMERIGOLFE

La médiathèque de Colpo organise, le **mercredi 2 avril de 14h à 16h, un atelier sur la réalité virtuelle**. S'évader avec la réalité virtuelle avec Guillaume Huguenard de virtuonaute. Vivez une expérience immersive en pleine nature et découvrez le monde sous un angle inédit grâce aux casques de réalité virtuelle. La médiathèque sera **fermée uniquement côté enfant**. **Inscription obligatoire** par mail à mediatheque@colpo.fr.

ASSOCIATIONS

CONCOURS DE PÊCHE

L'association des Anciens Combattants de Colpo organise un **concours de pêche le dimanche 20 avril 2025** à l'étang de chez «Jean-Jean» situé au Petit Kergourio 56390 Locqueltas. Places limitées, pensez à réserver auprès de Monsieur Labassa 06 13 29 89 60

APEL : CHASSE à L'OEUF

À l'occasion de la fête de Pâques, rendez-vous pour une nouvelle édition de la chasse à l'œuf organisée par l'Apel Notre-Dame de Kerdroguen. Elle aura lieu le **lundi 21 avril 2025 au parc du château de Corn er Houet**. Ouverture des portes à 9h30. **Trois parcelles délimitées** : 10h00 : pour les moins de 4 ans / 10h30 : pour les enfants de 5 et 6 ans / 11h : pour tous.

Chaque enfant doit être muni d'un petit panier ou d'un sac pour la cueillette. Des chaussures fermées sont vivement recommandées. Sur place : buvette, vente de boissons froides et chaudes. Entrée : 3 € (pour tous les participants). Réservation conseillée car les places sont limitées.



TROPHÉE JOB MORVAN

La 1ère épreuve du Trophée Job Morvan se déroulera le **dimanche 6 avril**. Les coureurs partiront à 15h15 de la rue Abbé Job Le Bayon vers la rue Perrine Samson, puis passeront par Kerbernard et Keraudren avant de revenir au point de départ par la rue de Couba, soit un circuit de 5,8 kms. Ce circuit sera effectué 17 fois soit un total de 98,6 kms.

INFORMATIONS DIVERSES

INTERDICTION DE FAIRE DU FEU

Il est **interdit de brûler des déchets verts ou ménagers**, de jour comme de nuit. En effet, les feux génèrent une pollution (particules fines) et **peuvent déclencher un incendie**. De plus, il est important de préserver votre santé et celle de votre voisinage. Les tontes peuvent être utilisées en guise de paillage ou compostées. Rappel : en cas de non-respect de ces mesures, vous pouvez être redevable d'une **amende de 450€**.

VISA NUMERIQUE BRETAGNE

Dans le but d'aider les Bretonnes et les Bretons à **gagner en autonomie dans leurs usages numériques**, la Région Bretagne a mis en place le **programme Visa Numérique Bretagne**. Financé par la Région, ce dispositif offre un accompagnement gratuit à toute personne qui en fait la demande. Un médiateur du réseau Visa Numérique Bretagne évalue les besoins de chacun et propose un parcours personnalisé pouvant inclure jusqu'à 10 modules, adaptés au rythme de chacun. Ces sessions peuvent être collectives ou individuelles, accessibles sur rendez-vous ou en libre accès.

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE

La prochaine permanence aura lieu le **jeudi 24 avril de 9h30 à 12h30**.

Elle vous recevra uniquement sur rendez-vous au **02 97 69 52 00**